



**RELEVÉ DE DECISIONS – Séminaire de partage  
Conseil Scientifique du PNRVA / Direction générale du SMPNRVA  
Montlosier  
23 janvier 2017, 9 h 30 – 13 h 30 et 14 h 30 – 17 h 30**

**Pour le SMPNRVA :**

- **élus excusés :**
  - Jean-Marc Boyer, Président
  
- **Membres de la DG présents :**
  - Isabelle Blanc, Directrice
  - Eve Alcaïde, coordinatrice-responsable EP1 (Développement économique durable)
  - Cécile Birard, coordinatrice-responsable EP2 (Biodiversité, Ressources et Espaces naturels)
  - Christine Montoloy, coordinatrice-responsable Cellule « Chaîne de Puys »
  - Jérémie Papin, coordinateur-responsable EP3 (Urbanisme, paysage et énergie)
  - Marie-Noëlle Basmaison, coordinatrice-responsable EP4 (Développement social durable)
  - Carine Dubos, coordinatrice-responsable de l'Espace Ressources Transversales, Charte, plan d'actions du SMPNRVA

>Membres de la DG excusé(s) : Gilles Garraud, coordinateur-responsable des Fonctions Support (absence pour des questions d'actualité budgétaire)

**Membres du Conseil Scientifique présents :**

✓ M. Jean Corneloup	MCF-HDR, Responsable TSPR Master SIMIP, Président de sportsnature.org, Sociologie des Sports nature et de montagne <b>Président du CSP du PNRVA</b>	✓ M. Jean-Bernard Marsat	Ingénieur-chercheur Irstea, UMR Métafort – Sciences de Gestion, management territorial (tourisme)
✓ M. Christian Amblard	Directeur de recherches, Eaux et milieux aquatiques, CNRS, UMR 6023, LMGE	✓ M. Yves Michelin	Professeur VAS, Directeur-Adjoint UMR Métafort, VetAgroSup, Irstea Géographie, Paysage, Agronomie
✓ M. Pierre Boivin	Retraité (ex Chargé de recherches Géologie Pétrologie Labo Magmas et Volcans)	✓ M. Yannick Miras	Ingénieur de recherche Paléoécologie, Archéobotanique
✓ M. Pascal Carrère	Directeur d'Unité INRA, expert écologue/agronome	✓ M. Michel Streith	Anthropologue, Chercheur CNRS au LAPSCO, UMR 6024
✓ M. Patrice Cayre	Géographe, sociologue, AgroParisTech, Engref		

**Membres du Conseil Scientifique excusés :** Mme Katia Fersing (Chercheuse associée, Ethnologue, Chargée de mission Patrimoine et Culture – OT de Roquefort-sur-Soulzon) - Mme Mauricette Fournier (MCF Géographie humaine, Responsable Master 2 recherche "Territoires, acteurs, modélisation" (TAM), Responsable de l'axe "Innovation, patrimonialisation, valorisation des ressources" du CERAMAC) – M. Dominique Vollet (Directeur UMR Métafort – Irstea, Economie régionale, valorisation des produits de qualité, évaluation de politiques publique).

**Membres du Conseil Scientifique absents :** M. Xavier Bonnet (Paysagiste-concepteur – A3 Paysage) – M. Eric Bordessoule (MCF Géographie, systèmes pastoraux – CERAMAC) – Maître Christèle Eyraud (Avocat à la Cour, Droit Public, Droit de l'Environnement) – M. Charles Lemarchand (Chargé de mission Faune sauvage et Habitats – Catiche Productions) - M. Romain Pradinas (Chargé de mission Habitat-Flore – CBNMC) - M. Frédéric Serre (Docteur en Géographie, climatologue).

**Secrétariat de séance / Relevé de décisions (rédaction) :** Nathalie Manoury, assistante DG.

Validation du relevé de décisions : Isabelle Blanc,

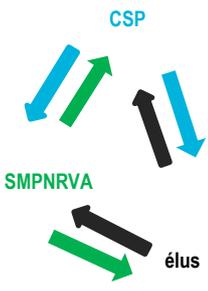
Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
Introduction par le Président du CSP, Jean Corneloup	<p>→ <b>Objet du présent séminaire : favoriser et multiplier les échanges SMPNRVA-CSP et faire vivre cet espace d'intelligence collective partagée qu'est le CSP</b>, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement du territoire,</li> <li>- une autre appréhension du savoir,</li> <li>- des opportunités à saisir // aux actions en concordance avec les nouvelles orientations de la Région,</li> <li>- une meilleure qualification des formes d'investigation et envisager des cadres d'intervention du CSP,</li> <li>- la constitution d'un cadre de connaissances.</li> </ul> <p>☞ <i>Jean Corneloup remercie les scientifiques présents tout en souhaitant une participation encore plus étoffée à l'avenir : étudier la possibilité de vérifier l'assiduité des membres du CSP et également la possibilité de demander à d'autres personnes de rejoindre le CSP pour le faire vivre.</i></p>	→ Président du SMPNRVA, Isabelle Blanc, DG, CSP
Programme du séminaire	<p><i>Jean Corneloup rappelle l'objectif de cette journée :</i></p> <p>&gt; <b>cet après-midi : les membres du CSP doivent exprimer leur conception de l'intervention du CSP en lien avec l'équipe élargie.</b></p> <p>&gt; <b>Matin</b> : présentation du contexte dans lequel évolue le SMPNRVA + explication par les membres de la DG du travail mené par leurs EP/Cellules.</p> <p>&gt; <b>Après-midi</b> : les membres du CSP doivent exprimer leur conception de l'intervention du CSP &gt;&gt; <b>travail sur des questions prospectives liées aux grandes orientations de la charte + lien vers le travail du CSP du 26/10/2016 (point 4 notamment).</b></p>	
1. Contexte institutionnel et politique actuel du SMPNRVA	<p>☞ <b>Le SMPNRVA vit un temps de changement induisant :</b></p> <p>&gt; <i>des aspects inquiétants : difficulté/impossibilité à anticiper, subir les événements et leurs conséquences,</i></p> <p>&gt; <i>des points positifs : imaginer d'autres modalités de fonctionnement, d'intelligence collective, qui remettent en question le mode de fonctionnement du SMPNRVA avec le CSP, notamment.</i></p> <p>⇒ <b>Nécessité de prendre en considération l'évolution de nos partenaires :</b> Etat, Région, Départements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'<b>Etat</b> n'est pas membre du SMPNRVA mais exerce un rôle de puissance tutélaire.</li> <li>- La <b>Région</b> joue un rôle majeur (principal financeur du SMPNRVA, en lui versant, notamment, 75 % des contributions)</li> <li>- Les <b>Départements</b> sont des partenaires importants aux plans financier et opérationnel.</li> <li>- Les <b>intercommunalités fusionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (15)</b> &gt; nouvelle donne en devenant le bras opérationnel de la Région = relationnel pas très avancé car <i>un travail d'harmonisation est nécessaire en amont de la part de ces EPCI avant que la fusion soit réellement opérationnelle.</i></li> <li>- Les <b>Communes</b> : échelon de base des PNR &gt; 147 communes dans le périmètre du PNRVA (après la récente fusion communale). <i>Des relations institutionnelles et opérationnelles à la fois</i> (importance du rôle du délégué Parc, 1/Commune). Cotisation/habitant/Commune : 1,40 euro. La contribution statutaire communale (<i>rappel : 75% pour la Région et 9% pour chaque Département</i>) permet d'assurer quelques actions (7% du total des actions). Consultation du SMPNRVA pour les docs d'urbanisme : PLU, cartes communales. Sur le plan opérationnel &gt; actions SMPNRVA en direction des Communes : journées techniques thématiques (élus des communes et techniques), 1 sur l'ARU (3 ou 4 par an), 2 sur l'EP2 : eau et milieux aquatiques. 30 ou 70 personnes par session.</li> <li>- Les <b>Communes partenaires</b> : cotisation = ¼ des 1,40 euro / habitant. Lien par convention de partenariat.</li> <li>- Les relations avec la <b>métropole</b> (CA, devenue CU): relations très correctes avec Clermont-Co : 60 000 euros par convention pour animation sur territoire commun (actions sur la gestion des espaces en Chaîne des Puys, échanges pédagogiques Ville-Campagne, transition énergétique (volet mobilité). Clermont-Co était adhérente du SMPNRVA : 2 voix au Comité syndical du SMPNRVA &gt; contribution : 2 000 euros (montant contribution/EPCI hors CU: 500 euros). &gt;&gt; <b>Le passage en CU ne modifie pas la donne en raison de la continuité des contrats : Clermont-Auvergne-Métropole adhère au SMPNRVA (pas de modification du périmètre de la CU). Le contexte politique avec la métropole ne nous est pas trop défavorable pour l'instant.</b></li> </ul> <p>→ <b>IB transmettra aux membres du CSP la nouvelle carte des intercommunalités.</b></p> <p>&gt;&gt; <b>La fusion intercommunale va nécessiter un travail diplomatique important de la part du SMPNRVA concernant les adhésions des nouvelles Communautés de Communes au Syndicat mixte du Parc, qui va nécessiter une refonte de nos bases de travail.</b></p> <p>⇒ <u>Point sur les relations avec les villes et agglomérations portes :</u></p> <p>&gt; Brioude : relations bloquées.</p> <p>&gt; Issoire : n'a jamais abouti. Proposition commune de partenariat avec le SMPNR Livradois-Forez &gt; pas abouti.</p> <p>&gt; Riom : partenariat avec Riom Communauté. Fusion avec Riom, Limagne et Volcans : quid de la suite ?</p> <p>&gt; Bort : adhésion au SMPNRVA mais pas de coopération plus approfondie.</p> <p><b>Présentation du territoire et du SMPNRVA</b> (diaporama présenté par Isabelle Blanc): 147 communes aujourd'hui (150 avant fusion). 1 grande Région Auvergne-Rhône-Alpes. 16 EPCI (au lieu de 22). Validité de la charte jusqu'en 2025 pour l'instant. Durée : 12 ans, portée à 15 ans dans le futur ? Le constat cadre reste toujours d'actualité.</p> <p><b>Enjeu : retisser un vrai relationnel avec ces EPCI nouvellement fusionnés.</b></p> <p>&gt; <b>Contributions statutaires : le SMPNRVA doit faire face à une baisse des contributions</b> (= à 2007 mais avec une hausse de la masse salariale). La Région - qui assume 75 % de la contribution statutaire - a baissé la sienne à 72 % en 2016 (baisse de 10,5 % de la contribution régionale). En revanche, les Départements ont souhaité maintenir le niveau de leur contribution 2016 à celui de 2015 malgré leur situation financière compliquée. La contribution des communes est restée inchangée car une baisse aurait été trop compliquée à gérer techniquement pour les protagonistes.</p>	→ Président du SMPNRVA, IB, DG, CSP

Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
	<p><u>En 2017</u> : la Région maintient sa contribution au niveau de 2016 (laquelle avait baissé de 10,5 % // à 2015). Le CD 63 &gt; maintien de sa contribution au niveau de 2015. Le CD 15 pourrait nous réattribuer les 17 000 euros. La moyenne de la contribution régionale des Parcs = 60 %. Le SMPNRVA est à 75 % pour des raisons historiques. Le problème pour tous les Parcs : <b>faire face à une baisse des moyens alors que les actions étaient déjà engagées.</b> Au plan politique : le SMPNRVA a été délocalisé de la Direction d'Eric Fournier (Environnement, Développement durable, Energies, Parcs) vers celle rattachée à Brice Hortefeux (Aménagement du Territoire et Montagne) : a priori logique et cohérent car tous les Parcs auverhônals sont situés en montagne. &gt;L'aménagement du territoire est désormais le lien organique qui nous relie à la Région.</p> <p>L'Association APARA (Inter-Parcs Auvergne-Rhône-Alpes) est l'interlocuteur de la Région. Le message de la Région aux PNR auverhônals est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la Région souhaite revoir totalement son accompagnement aux PNR :</b></li> <li>- <b>Pas de création de nouveaux Parcs</b></li> <li>- <b>Poursuite de l'accompagnement des Parcs existants : mise en place d'une vraie politique commune pour l'automne 2017.</b> La Région (Brice Hortefeux, 2<sup>ème</sup> V.-Pdt, et Pierre Bézina, DGS Direction AT, Montagne...), les Direction Montagne, Tourisme, Aménagement du territoire, gestion de sites, gestion des espaces naturels) ont saisi le réseau APARA &gt; la Région a confirmé son accord pour la création de la RNR de la Tourbière du Jolan (mais la RNR n'est pas encore créée à ce jour).</li> <li>- <b>Harmonisation de leurs modalités : délibération-cadre en octobre 2017 : volet contribution statutaire à 3 ans + volet sur convention contractuelle et pluri-annuelle d'actions subventionnables par la Région (en plus de la contribution statutaire).</b> Pour 2016 : avenant d'un an. Pour 2017 : avenant d'un an.</li> <li>- <b>&gt;&gt; mise sur pied d'un nouveau modèle économique, en privilégiant les projets d'investissement</b> (salles polyvalentes, maisons médicales, aménagement des tours des lacs, ...) : <b>objectif pour le SMPNRVA &gt;&gt;&gt; dégager notre budget de l'emprise de la contribution statutaire (prestations rémunérées, montage d'actions de partenariat innovant, ...).</b> La Région accompagnait jusque-là surtout les Parcs rhônals en mettant de l'ingénierie à disposition des PNR et ce dispositif n'existait pas en Auvergne. <b>... tout en veillant à respecter les valeurs constituant un tronc commun à tous les PNR :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>préserver nos patrimoines</b></li> <li>&gt; <b>respecter nos engagements et principes de la charte.</b></li> </ul> </li> </ul> <p>&gt;préserver et gérer des milieux naturels et paysagers &gt;contribuer à l'aménagement du territoire de façon durable &gt;contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie de façon durable (valorisation touristique du territoire souhaitée par la Région), accueil de populations &gt;contribuer à l'accueil, l'éducation, l'information du public &gt;développer l'expérimentation, l'exemplarité, contribuer à la Recherche &gt;Attractivité des PNR à l'international &gt;Approches transversales et démarches de progrès.</p> <p><b>Questions et enjeux pour l'avenir du SMPNRVA et du territoire, compte tenu des difficultés financières et du contexte géopolitique actuel notamment ?</b></p> <p><b>&gt;Comment défendre les valeurs collectives (respect, mesure, proximité, dimension humaine, équité, solidarité) ?</b> <b>&gt;comment concilier préservation des milieux naturels et des paysages et méthodes soutenues dans les modes de productions agricoles ? (C. Amblard)</b></p> <p>&gt;Difficulté sur le pastoralisme : enquête pastorale menée sur le secteur du Sancy retoquée par la Région &gt; difficulté à avancer sur cette question.</p> <p>&gt;Contexte national concernant les Parcs : - <b>un réseau fédéral partagé</b> (pression des PNR les plus anciens sur le réseau : <i>s'il y a de nouveaux Parcs, ce sera à moyens constants</i> &gt; <b>il faut donc freiner les projets de nouveaux Parcs car leurs moyens se feront au détriment des Parcs existants.</b> Actuellement : il y a 20 PNR en gestation, dont 4 risquent d'aboutir. On se dirige des politiques plus eugénistes en matière de création de Parcs. - <b>la Région Auvergne-Rhône-Alpes : on maintient l'existant en défaveur des projets de nouveaux Parcs.</b> Bon nombre des autres Régions soutiennent leurs Parcs et leur donnent des subsides mais globalement, on est plutôt sur une politique de resserrement.</p> <p><b>&gt;&gt;Rôle du CSP // au SMPNRVA : le CSP doit aider le SMPNRVA en priorité sur la détermination d'indicateurs d'évaluation.</b> Aujourd'hui : continue-t-on dans cette voie ou bien le CSP peut-il aussi nous aider dans le choix des actions ? Jean-Bernard Marsat : <i>bien faire la distinction entre le CSP en tant que tel et les membres du CSP à titre individuel.</i> Yves Michelin : <b>le CSP peut effectivement agir sur certaines actions qualifiées.</b></p>	
<p>Présentation de l'organisation des services du SMPNRVA aux membres du CSP</p>	<p><b>Présentation du SMPNRVA – Présentation des EP/Cellules :</b></p> <p><b>Présentation des EP :</b></p> <p>☞ <b>EP1</b> par Eve Alcaïde :</p> <p><b>EP1 - Développement rural durable</b> (1 ETP), 3 pers. Sur LEADER, 2 sur Tourisme, 1 assistante.</p> <p>&gt;<b>Leader</b> : enveloppe de 4,39 M Euros mais programme qui peine à commencer en raison de lenteurs administratives (FEADER) et cela freine et empêche l'accompagnement des projets et peut mettre en danger les petites structures. Complicé à gérer en interne. Autre difficulté : il reste 3 ans pour dépenser l'intégralité de l'enveloppe.</p> <p>&gt;<b>Stations de ski</b> : les stations sont engagées dans une démarche de gestion raisonnée (ressource en eau faible et en tous cas pas illimitée) et dans une dynamique d'optimisation des équipements (les signataires se sont engagés dans la charte du PNRVA à ne pas dépasser une certaine limite).</p> <p>&gt;<b>Agriculture</b> : accompagnement sur l'herbe (après arrêt du travail sur le pastoralisme). Enjeu : Auvergne Estives doit s'emparer du dossier. Difficulté : le chargé de mission qui a mené cette enquête est parti et n'a pas été renouvelé. Travail mené également sur la Marque Parc et la contractualisation MAEC, le campagnol terrestre... Patrice Cayre : <i>on a besoin d'interlocuteurs et de relais pour la partie aval (production de l'herbe) &gt; Voir si on peut faire émerger un laboratoire vivant // à l'élevage de moyenne montagne ?</i></p>	<p>IB, DG</p>

Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
	<p><i>Michel Streith : une thèse est actuellement financée par la Région (via le CERAMAC) concernant des terrains dans le Sancy) et codirigée par Yves Michelin et lui-même.</i>  <i>Pierre Boivin demande si le SMPNRVA est totalement dessaisi du domaine agricole ?</i>  EA/CBi : <b>les moyens humains sont en baisse</b> (chargé de mission parti, non remplacé), <b>cette opération n'est donc pas transposable aux autres secteurs du territoire alors que ce serait nécessaire</b> (rôle d'expérimentateur joué par le SMPNRVA en 2016 mais sa légitimité est remise en cause politiquement parlant par la Région).  <b>Ces données nous faut défaut et nous seraient utiles : plus précisément concernant l'hydrographie, le changement climatique, l'agriculture (l'accompagnement sur l'herbe, campagnol terrestre, la Marque Parc...), les problèmes liés à la préservation des milieux naturels // à l'augmentation des sports de nature en dehors de la période hivernale, etc.).</b>  <b>→ Il faudrait envisager un travail de recherche-action sur ces sujets.</b></p> <p><b>EP2 par Cécile Birard :</b>  <b>EP2 – Biodiversité, ressources et espaces naturels</b> (13 permanents), 7 saisonniers. Répartition sur 4 sites de mai à octobre. 1 assistante.</p> <p>&gt;Fonctionnement de la Commission Milieux Naturels et Patrimoine aquatique : en stand-by en 2016 (1). <b>Le CSP a été invité à participer à ces commissions.</b></p> <p>&gt;Important travail sur 5 espèces (3 libellules, 2 papillons) : travail expérimental avec accompagnement scientifique &gt;&gt; <b>travail arrêté par décision des élus du SMPNRVA. Maintenant : travail de valorisation uniquement.</b></p> <p>&gt;travail sur campagnol terrestre (recherche-développement en collaboration avec Yves Michelin). <b>Aujourd'hui : suivi-veille uniquement. La situation évolue vers davantage de pragmatisme, notamment à Besse, sous l'impulsion de Lionel Gay (on est associés, on n'est plus acteur) :</b> proposition faite aux agriculteurs mais pas de réponse de ceux-ci. A souligner : le travail sur l'impluvium de Volvic mené par Y. Michelin. Mais problème de légitimité rencontré : il est toujours difficile de constituer un collectif d'agriculteurs pour avoir des interlocuteurs.</p> <p>&gt;travail sur le loup : <b>on est sur une veille</b> (gardes nature du SMPNRVA) et formation animateurs à l'éducation au développement durable via les gardes nature du SMPNRVA &gt;&gt; <b>on est désormais dans le champ politique</b> (notamment // à la Région). Nos élus veulent de l'information.</p> <p>&gt;Pies-grièches grises : <b>renoncement à une mise en œuvre pour les mêmes raisons que précédemment.</b></p> <p>&gt;Sentinelle de la Nature : <b>veille à minima.</b></p> <p><i>Jean Corneloup : quid du fonctionnement de la commission Biodiversité ? Peut-on la relancer ?</i>  <i>Jean-Bernard Marsat : comment les membres du CSP sont-ils consultables ? Des solutions techniques existent mais ont besoin d'être expliquées socialement et politiquement.</i>  <i>Patrice Cayre et Michel Streith : il faut identifier les actions qui réussissent et connaître la raison de leur réussite.</i>  <i>Christian Amblard : veiller à bien différencier le discours de la mise en œuvre (la mise en œuvre incombe à la FREDON).</i></p> <p>&gt; <b>travail sur les loisirs motorisés</b> : mise en place des règles de circulation de véhicules à moteur dans les espaces naturels &gt;&gt; <b>on travaille à l'élaboration du diagnostic mais on aurait besoin d'aide de la part du CSP.</b>  <i>Pascal Carrère : on constate une forte dégradation des milieux. Des études sur cette dégradation existent mais pas sur la fréquentation. Ces problèmes sont dus à des individus et pas forcément à des collectifs (quads, bikes, quads-bikes &gt; ce sont des pratiques agressives et fortement médiatisées), d'où la nécessité d'un accompagnement important // aux élus et acteurs du territoire.</i></p> <p>&gt;Trame Verte et Bleue (TVB)  &gt;Trame agropastorale  &gt;Programme de recherches DIVA 3 Alligator  &gt;Concours agricole Prairies fleuries :  <i>Patrice Cayre : le Concours agricole PF a eu un impact positif sur les pratiques agricoles. Un certain nombre d'agriculteurs est prêt à former un collectif. Dans certains PNR (par ex. celui des Bauges), des collectifs sont constitués au sein des chambres d'agriculture.</i>  <i>Christian Amblard et Patrice Cayre : le concept de biodiversité est vu, en général, de façon très restrictive par les élus et le grand public (il y a souvent négation de l'aspect fonctionnel). Il reste beaucoup à faire encore car, la plupart du temps, nous ne voyons même pas le lien qui nous relie à la biodiversité. Il faut faire de la communication. C'est une question de courage politique aussi mais pas seulement.</i>  <b>Souvent, les élus ont tendance à privilégier les actions d'un point de vue économique (Leader, le Patrimoine Mondial...).</b></p> <p>Le SMPNRVA travaille sur des actions en faveur du territoire <b>et pour lesquelles l'aide du CSP serait la bienvenue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'animation réseau des tourbières du Cézallier et de l'Artense (Philippe Boichut) = processus participatif, fête des tourbières, forte participation. <b>Le 4/02/2017 : le CSP est invité à la restitution de ce travail par les acteurs.</b> Phase 2 en gestation.</li> <li>- Contrat territorial Lacs tête de bassin de la Couze Pavin : écriture du plan de gestion en cours <b>pour lequel le SMPNRVA sollicite l'aide du CSP.</b></li> <li>- Paiement pour service écosystémique rendu &gt; <b>besoin d'aide du CSP.</b></li> <li>- Contrat territorial « Sources de la Dordogne, Sancy, Artense » : enveloppe entre 8 et 12 M Euros &gt; travail sur MAEC sur une partie de ce territoire pour commencer (eau et milieux aquatiques) : pour l'<b>approche écologique d'un site &gt; besoin d'aide du CSP.</b></li> <li>- Nouveaux projets (<b>pour lesquels une aide du CSP serait nécessaire</b>) :</li> <li>- <b>besoin d'un Conseil Scientifique des RNN</b></li> <li>- <b>Impacts sur changements climatiques</b> (études de F. Serre)</li> <li>- <b>Maintien de l'oligotrophie des milieux</b></li> <li>- <b>Sentinelles de la nature</b> : notions de vulnérabilité des sites et adaptabilité (séminaire, plateforme, octobre 2017)</li> <li>- <b>Bloom de cyanobactéries (Gour de Tazenat) &gt; besoin d'aide du CSP</b> (malgré la position très en retrait, voire de frein de la Communauté de Communes de Manzat sur ce sujet).</li> </ul>	

Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Etat de conservation des prairies</a> : impacts des traitements prophylactiques (si modification des pratiques, comment en mesurer l'effet sur les prairies ?).</li> <li>- <a href="#">Campagnols terrestres</a> : impact du lisier, mesure de l'impact de la présence de narcisses et jonquilles sur les pululations... &gt; <a href="#">besoin aide du CSP déjà identifié</a>.</li> <li>- <a href="#">Incendie RNN de la Vallée de Chaudefour</a> : superficie des terrains incendiés : 65 ha en 3D, 53 ha à plat &gt; mesure de l'impact de l'incendie sur les milieux, les espèces...</li> <li>- <a href="#">Participation des habitants pour un meilleur ancrage territorial</a>.</li> </ul> <p><b>EP3 par Jérémy Papin :</b></p> <p><b>EP3 – Urbanisme, paysage et énergie</b> (4 permanents : 1 coordinateur d'EP-chargé de mission ARU + 1 chargée de mission documents d'urbanisme, PLU, PLUi, SCOT + 1 chargée de mission énergies, mobilité) + assistante administrative partagée avec EP3 + Services civiques sur mobilité et petit patrimoine bâti (en 2016).</p> <p>&gt;<a href="#">Conseil et suivi de projets, documents d'urbanisme</a> : conseils en amont, porté à connaissance (Lucie Modeste) + en tant que personne publique associée : avis simples à rendre sur ICPE, SCOT, PLU, PLUi, etc.</p> <p>&gt;<a href="#">ARU (Atelier Rural d'Urbanisme)</a> : accompagnement, aide et suivi technique aux Communes à toutes les étapes du projet</p> <p>&gt; <a href="#">outil collectif au service des collectivités (innovant)</a> &gt;&gt; <a href="#">déclinaison en urbanisme opérationnel</a> (éco-quartiers, requalification d'îlots en centres-bourgs...), afin de tendre vers la diminution des enveloppes de foncier constructible, favoriser la mixité de fonction, de logements. Conseil et aide à la décision. Interface entre les partenaires... Organisation de petites équipes projet</p> <p>&gt; organisation de journées techniques répondant aux questions des élus et des territoires.</p> <p>&gt;<a href="#">Paysage : plan de paysage participatif</a> (40 000 euros, en maîtrise d'ouvrage): <a href="#">action en stand-by actuellement</a> &gt;&gt; incertitude actuelle sur la possibilité de mobilisation de l'ingénierie nécessaire pour animer ce projet en 2017.</p> <p>&gt;<a href="#">Energies renouvelables</a> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>AAP TEPCV - 1<sup>ère</sup> phase</b> : enveloppe = 500 000 euros. Rénovation énergétique du bâti. 8 projets de 8 collectivités en rénovation énergétique des bâtiments publics.</li> <li>o <b>AAP TEPCV - 2<sup>ème</sup> phase</b> : construction d'une candidature autour de plusieurs axes : consommation énergétique du bâti, éclairage public, projets pédagogiques, ... &gt; travail qui a permis d'avoir une réflexion plus stratégique.</li> </ul> <p>&gt;<a href="#">Mobilités en zone de montagne TEAMM</a> : <a href="#">étude sur expériences menées sur les mobilités en zone de moyenne montagne, animée par IPAMAC et concernant un territoire-test comprenant 30 communes péri-urbaines et rurales situées autour de Clermont-Ferrand</a> (secteur compris entre Rochefort-Montagne et Volvic) et portant sur les déplacements pendulaires. On souhaite expérimenter des actions concrètes sur le covoiturage de proximité : solutions en communication...</p> <p>&gt;<a href="#">Petit patrimoine bâti non protégé</a> : travail en cours depuis 4 ans.</p> <p><i>Jean Corneloup : comment gérer ce travail avec si peu de moyens humains dédiés ?</i>  JP : <b>ARU &gt; action pérenne, depuis 2013</b> (2 chargés de mission : Jérémy Papin et Lucie Modeste).  Energies &gt; Virginie Delage sur études et mobilités.  TEPCV - Phase 2 (candidature) &gt; Lucie Modeste, Jérémy Papin.  Il est certain qu'à l'avenir, il sera difficile d'être présent sur tous les dossiers de SCOT, PLUi, PLU, etc.  &gt;&gt; <i>quelle place pour la Recherche ?</i> On a beaucoup travaillé avec les écoles d'architecture jusqu'en 2012 et les résultats n'ont pas été forcément à la hauteur de nos attentes (ateliers étudiants).  <b>L'ARU est expérimental et unique en France</b> (AgroParisTech avait été associé en tant qu'observateur).  <b>JP &gt;&gt; On aurait besoin de savoir comment mesurer l'évolution de l'artificialisation des sols et de l'urbanisation dans le temps et on aurait besoin d'avoir recours au CSP pour cela.</b></p> <p><i>P. Carrère : quel lien entre EP3 et EP1 ?</i>  JP : l'EP3 travaille transversalement avec l'EP2 et un travail a été effectué conjointement avec l'EP1 dans le passé.</p> <p><i>Jean-Bernard Marsat : un travail est-il mené sur le lien entre tourisme et mobilité ?</i>  JP : on avait conduit une opération TEAMM sur le territoire du Sancy sur la mobilité des saisonniers en période hivernale mais, faute d'intérêt de la part des élus, celle-ci a été arrêtée. Quant à l'enquête auprès des saisonniers : on a mis un terme à l'étude pour nous recentrer sur l'étude sur Clermont-Ferrand.</p> <p><i>Jean Corneloup : quid de l'évaluation de votre action ?</i>  JP : il est encore trop tôt pour pouvoir faire une évaluation. Sur le volet énergie, on organise 3 ou 4 journées techniques / an à destination des élus, habitants... Les retours s'effectuent seulement via les questionnaires de satisfaction (retours des collectivités quantifiables et mesurables et communes via l'aide de l'ARU).</p> <p><i>Jean Corneloup : il est intéressant d'étudier les relations entre centres urbains et la ruralité.</i>  JP : on privilégie la réhabilitation des centres-bourgs plutôt que l'artificialisation des sols en construisant de nouveaux bâtiments.</p> <p><i>Jean Corneloup : un SCOT sur la totalité du territoire du Parc est-il envisageable ?</i>  JP : le territoire est quasiment couvert en totalité (hors CC du Massif du Sancy et de Rochefort-Montagne). En 2014, on avait initié un travail de conviction auprès des élus du Pays du Grand Sancy &gt; ceux-ci n'ont pas suivi malgré l'intérêt manifesté par le Président de l'époque, Christophe Serre.</p> <p><b>Cellule Chaîne des Puys / Faille de Limagne par Christine Montoloy :</b></p> <p><b>Cellule Chaîne des Puys / Faille de Limagne</b> [1 responsable-coordonnateur, 4 gardes nature permanents, 1 saisonnier projet pilote troupeau mobile gardienné. 1 assistante administrative partagée, 2 agents techniques à mi-temps. Personnel mis à disposition du Département du Puy-de-Dôme (mais pas existant)].</p> <p>&gt;<a href="#">Conseil et suivi de projets</a></p> <p>&gt;Cellule Chaîne des Puys :</p> <p>&gt;<a href="#">Etude sur les cheminements en Chaîne des Puys</a> &gt; point 0. Etude, rendu étude en 2012 : depuis, cela ne bouge pas. On accompagne mais on ne peut aller au-delà.</p> <p>&gt;<a href="#">Mise en œuvre et suivi d'un plan de gestion partagé</a> &gt; le CD 63 met de plus en plus d'ingénierie. Subvention du CD pour financement de ces postes. Gestion très fortement paysagère (candidature Patrimoine Mondial). Difficulté à se comprendre mutuellement parfois. Entrée gestion d'un site mais de façon transversale également pour intervention tourisme, gestion forêt, paysage, environnement.</p>	

Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
	<p>&gt; <b>Gestion site lac Servières</b> : lien EP2 // qualité de l'eau &gt;&gt; offre de service // à la gestion des milieux aquatiques (ex. : opération cc le Gour de Tazenat).</p> <p>&gt; <b>Relations avec la Recherche</b> : périodiquement avec projet Patrimoine Mondial : Yves Michelin : reconquête d'espaces, agri-environnement, Pierre Boivin (carte volcanologique de la Chaîne des Puys).</p> <p>&gt; <b>création d'un observatoire de la biodiversité</b> (instances de recherche et associatif) de la biodiversité (pour devenir un outil d'aide à la décision) &gt;&gt; recrutement d'un stagiaire.</p> <p>&gt; <b>Essai de travail en gestion différenciée</b> : ouverture de certains puys au public pour conserver des zones de tranquillité ailleurs.</p> <p><i>Jean Corneloup : quid de la gestion des flux, des conflits d'usages, voire au-delà ? &gt; <b>Création d'un observatoire de la fréquentation ?</b> (davantage un observatoire politique qu'un vrai observatoire de la fréquentation).</i></p> <p>&gt; <b>Le CSP peut aider à cadrer cela et déterminer l'instance idoine.</b></p> <p><i>Yves Michelin : il s'agit d'un vrai travail de recherche (bourse CIFRE ?).</i></p> <p><i>Jean-Bernard Marsat : sollicitation de l'IRSTEA pour des études/recherches/enquêtes dans les domaines agricoles, économiques, touristiques, concernant la fréquentation du site et pour en déterminer les impacts.</i></p> <p><b>CM rappelle que le SMPNRVA n'a pas les moyens humains nécessaires.</b> Il faudrait que le CD 63 réalise le travail, les études, les enquêtes, qu'on bénéficie de l'appui d'un stagiaire &gt;&gt; <b>le CSP pourrait apporter son aide.</b></p> <p><b>EP4 par Marie-Noëlle Basmaison :</b></p> <p><b>EP4 - Cohésion sociale et patrimoniale</b> [1 responsable-coordinatrice, en charge EDD et Culture, 1 assistante administrative partagée, 1 chargée de mission EDD, 1 chargée d'accueil et d'animation à la Maison du Parc, 1 responsable Boutique et points de vente du Parc / assistante communication].</p> <p>&gt; <b>Echange Ville-Campagne</b> : en partenariat avec Clermont-Communauté &gt; jumelage ville-commune rurale : échange de correspondance, visites &gt;&gt; <b>évolution ce concept pour les collèges et recherche d'une autre dénomination/autre titre pour cette opération.</b></p> <p><i>Pascal Carrère : voir pour d'autres EPI, en changeant le nom de l'opération avec d'autres thématiques ?</i></p> <p>&gt; <b>EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)</b> : plusieurs thématiques travaillées selon différentes pistes d'observations de terrain sont proposées par le Rectorat aux collèges : thématiques « neige », « de l'herbe au produit » (via le Concours Prairies fleuries).</p> <p><i>Michel Streith : concernant les opérations sur le petit patrimoine bâti, à Aydat (étude de Lucie Modeste) et EDD : le SMPNRVA entretient-il des relations avec les CPIE ? MNB : c'est le cas avec les Echanges Ville-Campagne.</i></p> <p>&gt; <b>Cohésion sociale et patrimoniale</b> : éducation des habitants, des enfants, etc. du territoire. Projets sur 1 année ou 2, sur des thématiques, en complément d'autres dossiers sur lesquels les collèges travaillent aussi (transversalité) : biodiversité en général, outil à destination d'un public enfant, jeune, adulte et professionnel...</p> <p>&gt; <b>Marque Parc</b> : constat &gt; il est difficile de faire cohabiter les préoccupations éducatives de la Marque avec la consommation.</p> <p>&gt; <b>Valorisation des patrimoines</b> : depuis 2013, en plus de la programmation culturelle &gt; en s'appuyant sur le travail mené par Lucie Braun, ethnologue, pour élaborer des pistes de travail = <b>mise en place d'un dispositif : « mini laboratoire expérimental du territoire » (habitants, Parc, monde de la Recherche).</b> En veillant également à effectuer des restitutions aux habitants quand une recherche a été faite.</p> <p>&gt; <b>programmation culturelle</b> : mise en place dès 2016 d'un mode de fonctionnement <i>sur le thème de l'archéologie. Sensibilisation et information des propriétaires et forestiers à la présence de vestiges archéologiques (Monts Dômes et Cézaillier)</i>, avec des résultats encourageants, spécialement concernant les « tras », les forestiers étant partants pour sensibiliser les autres acteurs à la présence de ces vestiges.</p> <p>&gt; <b>Résidence d'artistes</b> : <i>tester la mémoire collective sur l'histoire des lieux &gt; création d'un spectacle en Cézaillier, à Condat, le même jour que la fête des tourbières, avec sollicitation de Katia Fersing pour élaboration du cahier des charges.</i></p> <p>&gt; <b>Bistrot d'Automne</b> : action menée en transversalité EP1-EP4 depuis 5 ou 6 ans qui fonctionne plutôt bien. Temps d'échange dans un bistrot, pour redynamiser ces derniers commerces de centres-bourgs (suite d'une expérimentation d'IPAMAC), en soirée ou en après-midi, apéro-tchatte, apéritif, repas, spectacle.</p> <p><i>Jean-Bernard Marsat : quels sont les résultats ? Ce type de projet intéresse beaucoup les néo-ruraux.</i></p> <p><i>MNB : on n'a pas de vision globale de l'impact de ces manifestations. Il serait intéressant d'avoir ces retours et cette vision.</i></p> <p><i>Michel Streith : existe-t-il un réseau de bistrotts attirés pour organiser ces manifestations ?</i></p> <p><i>MNB : il ne s'agit pas des Bistrotts de Pays (en référence au label existant) mais de bistrotts de villages/bourgs, sollicités alternativement pour accueillir ces événements.</i></p> <p>&gt; <b>40 ans du Parc en 2017</b> : programmation culturelle au service de cet anniversaire, avec pour thème le voyage. <b>Intervention de Jean Corneloup pour éveiller notre vigilance // à cette notion de voyage.</b></p> <p><b>ERT (Espace Ressources transversales) par Carine Dubos :</b></p> <p><b>ERT – Espace Ressources transversales</b> [1 coordinatrice, en charge du suivi de la mise en œuvre de la charte et de son évaluation, 1 assistante administrative partagée, 1 chargée de mission Communication, 1 Sigiste].</p> <p>&gt; <b>SIG</b> : gestion de données, contribue aux dossiers Natura 2000, RNN, Chaîne des Puys, forêt, etc.</p> <p>&gt; <b>Communication</b> : Magazine du Parc &gt; arrêt de cette publication pour raisons budgétaires.</p> <p>&gt; <b>Information numérique</b> : suivi du site web, de la page facebook</p> <p>&gt; <b>Information presse</b> : à développer fortement (AD)</p> <p>&gt; <b>40 ans</b> : AD + CD (création d'un site internet spécifique pour valoriser les productions des habitants sur le thème du voyage)</p> <p>&gt; <b>Charte (CD)</b> :</p> <p>&gt;&gt; <b>Evaluation de la charte (CD)</b> : suivi des Groupes technique (avec association des membres du CSP) et COPIL :</p> <p>&gt;1<sup>ère</sup> évaluation intermédiaire : fin 2018</p> <p>&gt;2<sup>ème</sup> évaluation intermédiaire en 2022.</p>	

Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
	<p>Réunions du GT : travail sur les volets 1 et 2 &gt;&gt; détermination de 59 engagements du SMPNRVA à suivre chaque année, 22 résultats attendus sur le territoire, 50 descripteurs du territoire.</p> <p>Le GT se réunit régulièrement et travaille efficacement &gt; c'est une satisfaction et il faut aussi adresser nos remerciements aux membres du CSP qui y participent.</p> <p>La Fédération et le CORP investiguent sur la question de l'évaluation.</p> <p>Pour la Recherche : un laboratoire de l'Université de Grenoble (Romain Lajarge) suit la question. <i>Chaque Parc a été sollicité par la Fédération et le CORP pour fournir une liste de personnes ressources &gt; pour information : nous leur avons communiqué des noms des membres du CSP.</i></p>	
Débat	<p><b>Débat sur la nature et le fonctionnement futur du CSP :</b></p> <p>Jean Corneloup : on a désormais une vision de ce que fait le SMPNRVA, de la façon dont il est structuré. <b>Les enjeux sont essentiellement : conserver, préserver les acquis du passé et aussi préparer l'avenir en négociant les changements, convaincant les acteurs du changement, etc.</b></p> <p>Comment envisager l'intervention des scientifiques dans ce cadre ?</p> <p>Comment enrôler les gens pour les emmener vers le changement ?</p> <p>IB : il nous manque <b>une vision politique</b> (pas clairement affirmée). Sur certains sujets, il est difficile d'avoir une vision ou un positionnement (ex. : le campagnol terrestre).</p> <p>⇒ <b>Le rôle du CSP : il pourrait identifier les questions, poser le cadre, la Recherche effectuerait les études ensuite. Il faut s'interroger sur les modalités d'intervention dans un PNR.</b></p> <p>&gt;le SMPNRVA doit préciser ce qu'il attend du CSP : quelles sont ses compétences ?</p> <p>Si on parvient à définir le rôle et l'interface des membres du CSP, la collaboration sera très intéressante.</p> <p>(Yannick Miras : le site de recherche de Clermont-Ferrand sera connecté au CSP).</p> <p><b>Le CSP = plate-forme collaborative, interface, impulsion, mise en lien, réflexion sur des pistes sur lesquelles il y a des enjeux identifiés...</b></p> <p>Le CSP peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;avoir un rôle de regard évaluatif // à l'action du SMPNRVA</li> <li>&gt;avoir un rôle de veille // à ce qui se passe ailleurs</li> <li>&gt;échanger avec d'autres CSP (par ex. : celui du PNRLF).</li> </ul> <p>⇒ <b>Mode de fonctionnement du CSP :</b></p> <p>&gt;le CSP pourrait-il être invité aux réunions du Comité Syndical du SMPNRVA ?</p> <p>&gt;le CSP est invité aux commissions thématiques du SMPNRVA (et il ne pourrait pas prendre part au vote en réunions du Comité syndical s'il pouvait y participer).</p> <p>⇒ <b>On pourrait envisager d'instaurer une relation en triptyque : cf. schéma ci-contre.</b></p> <p><b>organiser des séminaires de partage sur des thématiques ou des sujets bien précis (tout en restant vigilants // à la légitimité et au conflit d'intérêt. Le SMPNRVA peut être connoté // à la population sur certains sujets // à ses prises de position. Le CSP ne doit servir que de conseil ou bien de médiateur dans des réunions ? La limite de l'action du SMPNRVA est l'acceptabilité des choses par les acteurs). Il faut que cela soit cadré et que l'information puisse déboucher sur un thème intéressant le SMPNRVA.</b></p> <p>En période de tension politique, les membres du CSP pourraient être sollicités en tant qu'atouts pour travailler sur des thématiques sensibles. Certains sujets pourraient faire l'objet d'un travail spécifique (ex. : changement climatique).</p> <p>&gt; <b>instaurer un processus de discussion au sein du CSP, préciser les besoins du SMPNRVA (en stagiaires, etc.). Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de délit d'initié (⇒ procédure à mettre au point).</b></p> <p>&gt; <b>les membres du CSP se présenteront aux membres de la DG du SMPNRVA.</b></p> <p>Pour solliciter les habitants, il faudra passer par le SMPNRVA (via l'équipe technique et la direction du SMPNRVA).</p> <p>&gt;déterminer la disponibilité des membres du CSP afin de se caler sur ce qui peut être produit.</p> <p>Jean-Bernard Marsat : quelles conséquences de la fusion de l'intercommunalité sur le SMPNRVA ?</p> <p>IB : l'ingénierie du SMPNRVA est sa richesse. On est à une phase de charnière : les EPCI ne pourront pas être dans le projet avant longtemps et seront en priorité mobilisés par l'harmonisation de leurs services et compétences.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>L'enjeu pour le SMPNRVA sera de leur proposer une offre de services transitoire (large spectre).</b> Ex. : CT Dordogne, Sancy, Artense. Eau, paysages, urbanisme, transition énergétique, plans climat...</li> <li>2. Dans un second temps, nous n'assumerons plus directement la maîtrise d'ouvrage mais <b>ferons des transferts de personnel vers les EPCI</b> (transfert de projet, du système de valeurs Parc).</li> </ol> <p><b>Ceci pourrait constituer un sujet de recherche</b> en allant dans le sens du souhait de la Région.</p> <p>Patrice Cayre : la place du SMPNRVA est en train de changer. Il y a peut-être d'autres compétences à réinventer. La Région a suggéré une mutualisation entre Parcs.</p> <p>Yves Michelin : <b>il faudrait inventer de nouveaux métiers dans les Parcs, se demander quelles sont les compétences nécessaires pour pouvoir tenir sa place, qu'est-ce qu'on peut faire et que les autres structures ne font pas ?</b></p> <p>Jean-Bernard Marsat : on a enregistré une hausse des compétences des Parcs ces dernières années.</p> <p>IB : les EPCI doivent assurer les compétences obligatoires. Le réseau des Parcs a refusé de rentrer dans le champ des compétences obligatoires. Aujourd'hui, les Parcs qui s'en sortent sont ceux qui ont fait le choix des Syndicat mixtes ouverts « à la carte » (ex. : le SMPNRLF porte un SAGE, porte le SCOT Thiers-Ambert et le SMPNR Livradois-Forez. Ils ont un portage politique réel).</p> <p>Or, le SMPNRVA n'est pas encore prêt à cela.</p> <p><b>&gt;&gt; on souhaiterait, avec l'aide du CSP, trouver une voie originale qui nous permette de conserver notre âme et de changer aussi nos paradigmes.</b></p> <p>Jean Corneloup : <b>APARA : il serait judicieux de rencontrer les autres membres des CSP des PNR d'APARA.</b></p> <p><b>Proposition d'Isabelle Blanc :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un 1<sup>er</sup> temps, d'avoir <b>une vue optimale de ce qu'on veut faire</b></li> <li>- ensuite, après vérification que tous les PNR d'APARA disposent d'un CSP, <b>organiser en avril 2017 une réunion entre directions générales des Syndicat mixtes et CSP des PNR d'APARA.</b></li> </ul>	 <p>Le diagramme illustre une relation en triptyque entre trois entités : le CSP (Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Loire), le SMPNRVA (Syndicat Mixte Parc Naturel Régional de la Vallée de la Loire) et les élus. Les entités sont représentées par des formes géométriques (un triangle pour le CSP, un rectangle pour le SMPNRVA, et un cercle pour les élus). Des flèches à double sens relient chaque entité aux deux autres, indiquant une interaction mutuelle et un dialogue continu entre elles.</p>

Sujet	Contexte(s) → décision(s)	→ Qui
Proposition par le SMPNRVA au CSP de sujets de collaboration	Cf. <a href="#">tableau joint</a> .	→ Jean Corneloup, CSP, IB, DG
<b>CONCLUSION :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ DG du SMPNRVA : transmettre au CSP toutes les suggestions de collaboration entre SMPNRVA-CSP (liées à des connaissances, savoirs et méthodes).</li> <li>→ SMPNRVA-IB-NM – Jean Corneloup : envoyer les diaporamas présentés en séance aux membres du CSP + un RD synthétique.</li> <li>→ nouvelle réunion des CSP et DG le 31/03/2017.</li> <li>→ Jean Corneloup &gt; entre-temps : réexaminer la composition du CSP (essayer de revoir/relancer les membres du CSP peu présents).</li> </ul>	→ Jean Corneloup, CSP, IB, DG

Remerciements de Jean Corneloup et d'IB aux participants.

REUNIONS A VENIR (contact : IB)

Date pour une prochaine réunion de travail du CSP :

- 31/03/2017
- ...

Invitation sera faite par Jean Corneloup ou les Services du Parc.